

البنوك الجزائرية في مواجهة المخاطر: نحو دراسة اقتصادية مالية حالة عملية بنك القرض الشعبي الجزائري (CPA) عنابة

Les banques algériennes face aux risques : vers une étude économique financière Cas pratique banque CPA Annaba

Hanene kouachi*

Université d'Alger- 3-, Algérie

kouachi23hanene@hotmail.com

Guemdani Safia Hamida

Université d'Alger- 3-, Algérie

guemdani.safia.hamida@gmail.com

Bouchama Fatma

Université de Koléa, Algérie

fatmabouchama@yahoo.fr

Received : 02 /08/20 24

Accepted : 08/11/ 20 24

Published : 31/12/20 24

Abstract :

La gestion des risques de crédit bancaire est aujourd'hui un phénomène majeur dans la sphère bancaire, un art difficile, et qui représente une partie importante des travaux de recherches bancaires développés ces dernières années.

L'objectif de cette étude est de cerner le degré de performance du processus de gestion du risque de crédit d'exploitation au niveau de la Banque de crédit populaire Algérie –CPA- de Annaba. Pour ce faire, nous avons mené une étude quantitative au niveau de la direction du réseau d'exploitation de cette Banque. Et à la fin nous avons conclu que la banque CPA s'appuie sur l'analyse financière comme outil de gestion des risques.

Mots Clés: Crédit d'exploitation, analyses financière, Banque, Risques de crédit, Gestion de risques.

Abstract:

The management of bank credit risks is today a major phenomenon in the banking sphere, a difficult art, and which represents an important part of the banking research work developed in recent years.

The objective of this study is to determine the degree of performance of the operating credit risk management process at the level of the People's Credit Bank Algeria -CPA- of Annaba. To do this, we conducted a qualitative study at the level of the management of the operating network of this Bank. And in the end, we concluded that the CPA bank relies on financial analysis as a risk management tool.

Keywords: Operating credit, financial analysis, banking, credit risks, risk management.

Code de classification Jel : G21, G17, G24.

* Corresponding Author:

Introduction :

Il ne faut pas oublier que les établissements de crédits sont des acteurs essentiels au bon fonctionnement de notre économie. Elles assurent à la fois la stabilité et la croissance économique en soutenant et aidant les particuliers et les entreprises à financer tout ou partie de leurs investissements.

Plusieurs types de risques peuvent affecter la survie d'une banque. Parmi ces risques, on trouve notamment le risque de marché, d'option, de crédit, opérationnel, etc. la question de la gestion de ces risques a déjà été largement débattue dans de nombreuses études. Car elle revêt une importance particulière dans le dispositif de contrôle interne de la banque. C'est un processus transverse et intégré qui a pour objectif : l'identification, l'évaluation, le contrôle et la maîtrise des risques. Ce qui a amené les autorités prudentielles à mettre en place de nombreux outils de mesure et de surveillance afin de protéger les banques contre les différents risques qui proviennent de la mauvaise moralité ou solvabilité des emprunteurs.

Ce présent travail a pour vocation de montrer et analyser particulièrement comment la banque du crédit populaire Algérie peut contrôler ou gérer les risques d'un crédit d'exploitation, qu'ils ont augmenté au cours des dernières années pour les réduire autant possible. Et de mettre en lumière, les aspects théoriques et pratiques de l'analyse et la gestion des risques de crédit bancaire.

Compte tenu des variables précédemment citées et dans le cadre de notre étude une interrogation fondamentale se pose pour savoir comment les banques s'organisent pour avoir une bonne gestion du risque. On peut dès lors se demander :

Dans quelle mesure la banque peut –elle s'appuyer sur l'analyse financière autant qu'outil de gestion des risques de crédit ?

Pour répondre à notre problématique, on a entamé l'étude par certaines notions liées aux crédits bancaires et ses différents types, en passant à définir quelques aspects relatifs au risque de crédit et sa gestion, ensuite on a abordé les outils utilisés par la banque CPA afin de gérer les risques d'un crédit d'exploitation pour les restreindre.

1- Définition et rôle du crédit bancaire :

Le crédit est défini comme étant « L'engagement de la banque de mettre des moyens de paiement à la disposition de bénéficiaire et de tiers désigné par lui à concurrence d'une certaine somme d'argent¹ ».

Le crédit joue un rôle multiple, il remplit principalement quatre fonctions à savoir :

- **Le crédit permet l'échange** : le concours bancaire sous forme de crédit donne la possibilité d'anticiper sur des créances ainsi de bénéficier à l'avance d'un pouvoir d'achat ou d'échanges aux entreprises. Cette anticipation assure la continuité du processus de production et de commercialisation sur les marchés intérieurs et extérieurs ;

- **Le crédit stimule la production** : la croissance de la production et sa modernisation dépendent généralement de l'innovation et renouvellement des équipements ;

- **Le crédit amplifie le développement** : En plus de l'agent économique bénéficiaire du crédit, les effets de celui-ci s'étendent indirectement à d'autres agents économiques ;

- **Le crédit crée la monnaie** : Quand une banque accorde un crédit, en utilisant des ressources provenant de dépôts, elle crée des flux monétaires sans priver les déposants des possibilités de retirer leurs dépôts².

2- Les types des crédits bancaires :

Les types de crédits peuvent varier d'une banque à une autre selon les produits offerts et la politique de commercialisation. Et aussi en fonction de leur durée (Très court terme : jusqu'à 3 mois, court terme : jusqu'à 2 ans, moyen terme : jusqu'à 7 ans, long terme : jusqu'à 20 ans et très long terme : plus de 20 ans). Ou encore selon leur mode de remboursement (Remboursement par annuité constante, Remboursement par amortissement constant, Remboursement In Fine « Le principal est payé en intégralité à la date d'échéance »). Comme ils peuvent également être classés par nature de l'emprunteur (crédits accordés aux particuliers, crédit accordés aux entreprises). Cependant, nous pouvons en relever une distinction classique en se basant sur les crédits accordés aux entreprises, on trouve donc :

▪ Le crédit d'investissement :

Il s'agit d'un prêt destiné à financer le « haut du bilan » des entreprises, c'est-à-dire l'acquisition d'immobilisations nécessaires à la réalisation d'un projet d'investissement comme les terrains, les bâtiments, les engins, les machines et les outillages. L'investissement peut également être de nature financière, il peut s'agir, en effet, d'une introduction en bourse, d'une émission/acquisition de nouveaux titres, d'une OPA/OPE.

Lorsque le prêt est d'un montant très important, il se peut que le risque soit partagé entre plusieurs banques, il est appelé dans ce cas « crédit syndiqué ». Il arrive également que l'octroi d'un crédit d'investissement requiert les compétences d'une banque d'investissement qui se charge de la fixation des mesures de couverture pour riposter contre les éventuelles difficultés que peut rencontrer ultérieurement l'entreprise emprunteuse quant au remboursement de sa dette. Souvent, les biens acquis font l'objet d'une garantie au profit de la banque pour permettre de telles couvertures.

▪ Le crédit-bail :

Comme pour les particuliers, il s'agit d'une technique de financement très avantageuse pour les entreprises par laquelle une banque ou une société de Leasing achète un bien en vue de louer à une entreprise qui s'engage à verser, en contrepartie, des redevances selon les périodicités convenues. Il est le plus souvent assorti, en fin de période, à une valeur résiduelle appelée option d'achat. Ainsi, à l'échéance, l'entreprise peut soit rendre le bien loué, soit le racheter à sa valeur résiduelle, soit continuer à le louer.

▪ Le crédit d'exploitation :

Appelé aussi crédit de fonctionnement, il est accordé pour une période n'excédant par l'exercice comptable (Inférieure à une année) et destiné à assurer l'équilibre de la trésorerie de l'entreprise tout au long de son cycle d'exploitation, et donc, à financer ses dépenses courantes. Nous pouvons en distinguer principalement :

- ✓ **L'escompte** : C'est une technique permettant à l'entreprise de se procurer immédiatement la contre-valeur d'une créance à terme, détenue sur un de ses clients, et matérialisée par un effet de commerce (Lettre de change ou billet à ordre), sous déduction des agios calculés en fonction du temps restant à courir jusqu'à l'échéance de ces effets.
- ✓ **L'affacturage** : C'est une opération par laquelle une société spécialisée, appelée Factor, achète auprès d'une entreprise une ou plusieurs créances professionnelles, tout en se chargeant de leurs recouvrements. Elle permet ainsi à l'entreprise de se couvrir totalement de l'insolvabilité de certains clients étant donné que c'est le Factor qui gère et assume le contentieux des créances qu'il a acceptées.
- ✓ **Les facilités de caisse** : C'est une autorisation de la banque permettant à l'entreprise de continuer à faire fonctionner son compte courant même lorsqu'il est débiteur, ce

service est mis à sa disposition en permanence mais il se limite à quelques jours. Cette opération est également accompagnée par le paiement d'un agio calculé en fonction du montant, de la durée, du taux appliqué³.

3- Les types des risques bancaires :

On distingue deux types de risque portant sur les banques ; les risques financiers et les risques non financiers.

▪ Les risques financiers :

Ce sont des risques liés aux variations de prix des actifs financiers (actions, obligations, taux de change). On trouve :

- **Risque de liquidité** : Il s'agit du risque le plus important pour un établissement bancaire qui se matérialise en général par une course au guichet des épargnants pour retirer leur épargne suite à une rumeur de non solvabilité par exemple.
- **Risque de crédit** : c'est le risque "historique" de la banque dont les métiers de base sont le prêt et le financement. Une banque qui prête à un état risqué ou à une entreprise risquée prend le risque de ne pas récupérer l'intégralité du principal de son prêt. Ce risque est lié à la qualité de signature de l'emprunteur. Le risque de crédit se subdivise en 4 catégories : le risque de défaut du client, le risque de dégradation de la qualité de sa signature, le risque de marche sur la qualité de sa signature et le risque de contrepartie sur les contrats dérivés avec une contrepartie risquée.
- **Risque de taux d'intérêt** : la hausse de la volatilité des taux d'intérêts survenue à partir des années 70 a permis l'essor de la gestion actif-passif. Les dépôts collectés (qui sont des engagements à court terme de la banque vis-à-vis des déposants) sont placés à moyen et long terme, faisant courir à la banque un risque de taux d'intérêt important compte tenu des sommes mises en jeu.
- **Risque de change** : un établissement international a des activités dans différents pays et publie un bilan dans une seule devise. Son résultat est donc sujet aux fluctuations des taux de change.
- **Risque de marché** : outre que les banques sont des investisseurs pour compte propre, leurs activités d'intermédiation sur les marchés financiers engendrent des risques liés aux fluctuations des marchés (taux d'intérêts, taux de change, crédit, actions matières premières).
- **Options cachées** : ce risque est surtout important en banque commerciale. Un des exemples les plus courants est celui lié à l'option de remboursement anticipé détenue par de nombreux particuliers qui s'endettent auprès des banques pour acquérir leur résidence principale. En effet, lorsqu'un client rembourse de façon anticipée son crédit, la banque doit renoncer à toucher les flux d'intérêts qui étaient prévus dans le futur, ce qui constitue un manque à gagner. Par ailleurs, des produits d'épargne très courants tels que le PEL par exemple contiennent de nombreuses options de taux d'intérêt, qui ne seront en général pas exercées de façon optimale, ce qui rend leur couverture d'autant plus difficile à calibrer.

▪ Les risques non financiers : Comprennent entre autres :

- **Risque de marges ou de volume** : De nombreuses activités bancaires ont des revenus proportionnels au volume d'activité. C'est par exemple le cas des asset managers (rémunération proportionnelle aux encours gérés). Dans ce cas, si les levées d'encours sont faibles, les rémunérations futures seront faibles.
- **Risque opérationnel** : Selon le document consultatif du comité de Bâle, les risques opérationnels se définissent comme les risques de pertes directes ou indirectes résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes ou résultant

d'événements extérieurs. Cette définition a été critiquée, car il est relativement difficile de calculer certaines pertes indirectes⁴.

4- La gestion des risques de crédit :

L'évaluation du risque de crédit qui varie selon le client de la banque consiste à chercher une appréciation de la sensibilité au risque de crédit par le biais de nouvelles approches développées récemment.

D'abord, l'entreprise doit donner à la banque les moyens d'apprécier sa situation financière et l'opportunité de lui accorder le crédit. Le banquier doit s'assurer que le crédit demandé est nécessaire à la bonne marche de l'entreprise, qu'il ne sera pas détourné et qu'il pourra être remboursé et que le banquier a le moins de risque en engageant ses fonds dans cette activité. C'est pourquoi la banque est tenue d'effectuer ce qu'on appelle l'analyse financière.

Cette dernière consiste à faire une synthèse sur les données de l'entreprise qui sollicite le crédit. Elle se fait à l'aide des états financiers prévisionnels (bilan prévisionnel, compte d'exploitation prévisionnelle, planning de trésorerie prévisionnel, l'échéancier financier prévisionnel) faites par le commissaire au compte de l'entreprise. ET à partir du :

- **Bilan :**

Le bilan qui est considéré comme une photographie de l'entreprise en un moment donné, met en relief les emplois (actifs) et les ressources (passifs) qui servent à financer les premiers. La mise en place d'un concours suppose en règle générale que l'on ait au moins (3) bilans, à l'exception des entreprises qui viennent d'être créées. Nous avons deux approches dans la présentation du bilan :

- L'optique fonctionnelle qui met l'accent sur les problèmes économiques et les problèmes d'équilibre, comme le Fonds de roulement et le Besoin en Fonds de Roulement.
- L'optique financière met en relief différents ratios qui peuvent être utilisés pour apprécier le risque de prévention des difficultés.

- **Le compte résultat :**

Le compte résultat est un document essentiel dans la vie comptable de l'entreprise qui regroupe en sein, l'ensemble des charges et des produits de l'exercice. L'analyse du compte de résultat permet de mesurer les performances de l'entreprise à travers :

- **La production** : le chiffre d'affaires ne correspond qu'à une partie vendue de la production des biens et services et des marchandises vendues en l'état.
- **La marge brute d'exploitation** : elle a pour principal intérêt de permettre des comparaisons avec d'autres entreprises du secteur pour apprécier la compétitivité de l'emprunteur sur son marché et de mettre en évidence la spécificité de son activité par rapport à sa branche de rattachement.
- **La valeur ajoutée** : elle permet à l'entreprise de s'autofinancer.
- **L'excédent brut d'exploitation** : est la ressource fondamentale que l'entreprise tire de son exploitation pour développer ses capacités de production (investir), améliorer sa trésorerie, rémunérer les capitaux engagés (actionnaires ; prêteurs). Il joue un rôle clés dans l'établissement des prévisions de trésorerie et du tableau de financement. Il doit être suffisant pour permettre à l'entreprise de payer ses frais financiers, d'amortir ses installations, de constituer les prévisions nécessaires.
- **Le résultat d'exploitation** : est le solde disponible après déduction des dotations aux amortissements et aux prévisions à l'excédent.

- **la capacité d'autofinancement nette sur la valeur ajoutée** : est un signal d'alarme très important ; sa dégradation signifie que la compétitivité de l'entreprises sa dépendance financière vis à vis de ses prêteurs externes s'accroît⁵.

5- Evaluation d'un crédit d'exploitation au sein de la banque CPA :

Le crédit populaire d'Algérie est l'une des principales banques algériennes. Elle a pour mission d'assurer le financement des opérations bancaires, la réception des dépôts publics, l'octroi de crédits sous toutes ses formes et la mobilisation de crédits extérieurs. A travers cette partie, nous essayerons d'étudier un dossier de crédit d'exploitation à court terme porté sur le financement d'une PME qui fait la production de granulé de plastique située à la zone industrielle MIN, EL BOUNI, Annaba.

Les différentes informations liées à ce projet sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Délégation de crédit	☒ Agence	☐ G.E	☐ DGA Eng	☐ D.G.
Date de la demande :	30/11/2021	Nouvelle demande ☒	Renouvellement de crédit	
		☐		
Information Client				
Date d'ouverture de compte :	20 Octobre 2015			
Nom des actionnaires principaux :	SR « 80% », SD « 19% », SA « 01% ».			
Description de l'activité/Projet	Entreprise dotée de la personne morale, sa forme juridique est une SARL, au capital social de 72.500.000,00 DZD, secteur économique secondaire, secteur d'activité production de granulé de plastique.			
Type d'entreprise	Grande Entreprise ☐	PME ☒	Professionnel ☐	
Demande de crédit				
1. Nature de la demande :				
Première demande				
Renouvellement de concours bancaires				
Extension de concours bancaires				
Besoin exceptionnel		X		
2. Objet de la demande :				
▪ EXPLOITATION :				
- Ligne d'importation CREDOC/REMDOC : 18.000.000,00 DZD, margée à 100%.				
- Découvert mobilisable 90% en relais de la ligne CREDOC/REMDOC.				
3. Coordonnées de l'entreprise :				
- Nom – prénom ou Raison sociale : Sarl ABC ;				

- Numéro de compte : **40000XXXXX-33** ;
- Identifiant client : **XXX00000000XXX** ;
- Client multi bancarisés : Oui ☒ Non ☐
- Forme juridique : Personne morale ;
- Date de création : 23 Mars 2014 ;
- Groupe d'Affaires : N/A ;
- Adresse du siège social : **Zone industrielle MIN, EL BOUNI, Annaba** ;
- Adresse de l'unité de production : **Zone industrielle MIN, EL BOUNI, Annaba** ;
- Activités « Existante » : **Production de granulé de plastique** ;
- Principaux dirigeants : **SR** ;
- Capital social : **72.500.000,00 DZD** ;
- Autres affaires du Groupe et leurs domiciliations : N/A.

4. Réponse à la demande de consultation de la centrale des risques « Pour les nouveaux risques » :

Libellés	Oui	Non	Observations
	X		Figure sans engagements en cours chez les confères.

5. Dossier juridique « Disponibilité sous dossier et leurs régularités » :

Libellés	Oui	Non	Observations
Registre de commerce	X		RC N°23/00 – XXXXXXXX B 12 du 22 Décembre 2020 du Centre National du Registre du Commerce d'Annaba
Actes juridiques modificatifs	X		

6. Documentation comptable :

Libellés	Oui	Non	Observations
Documents comptables réglementaires	X		Liasse fiscale « 2020 », « 2019 », « 2018 », Bilan et TCR au 30 Juin 2021, Bilan et TCR prévisionnel « 2021 – 2022 », Bilan et TCR prévisionnel, « TFT « 2021 »
Rapport du Commissaire aux comptes	X		Rapport de commissariat aux comptes de l'exercice « 2019 », par N.M ;
Publication au BOAL des comptes sociaux	X		Attestation de dépôt des Comptes Sociaux « 2019 » - N°23XX00XXX/2020

7. Ratio de division des risques : « Total crédit / Fonds propres de la banque » < 25% ;

8. Dossier Fiscal – Parafiscal :

Libellés	Oui	Non	Observations
Extrait de rôle	X		Extrait de rôles N°00XXX57 du 21 Octobre 2021.
Attestation d'affiliation et de mise à jour personne morale CASNOS	X		Attestation d'affiliation et de mise à jour personne morale N°2105XXX.
Attestation de mise à jour CNAS	X		Attestation de mise à jour N°ZZ0M38BXX0XXX du 27 Juillet 2021, valide au 31 Octobre 2021.

9. Situation des engagements au 06 Septembre 2020 :

Nature des crédits	Montant autorisés en dinars	Encours en dinars	Impayés en dinars	Observations
CMT INVESTISSEMENT	232.428 KDZD	210.611 KDZD	-	-

10. Garanties recueillies :

KDZD

Natures des garanties	Montant en dinars		Date/ Recueil
	Exigées	Recueillies	
Caution hypothécaire 1^{er} rang sur terrain + construction	72.078	72.078	28 Décembre 2017
Caution des associés	232.428 KDZD	232.428 KDZD	28 Décembre 2017
Nantissement spécial matériel	232.428 KDZD	232.428 KDZD	28 Décembre 2017
Délégation assurance MRP	232.428 KDZD	232.428 KDZD	28 Décembre 2017
Délégation assurance CAT-NAT	232.428 KDZD	232.428 KDZD	28 Décembre 2017
Caution CGCI	250.000	232.428 KDZD	28 Décembre 2017

11. ANALYSE DES VALEUR STRUCTURELLES DU BILAN :

Pour mieux évaluer le projet, l'étude des trois dernières années des bilans et du compte de résultat est nécessaire en utilisant les outils suivants :

- **LE FONDS DE ROULEMENT :**

Libelles	N	N-1	N-2	N/N-1	N-1/N-2
FONDS DE ROULEMENT	74 311 798	53 028 227	-41 878 611	+40%	(-) 227%

Un fonds de roulement négatif sur l'exercice « 2018 », ou les ressources stables ne suffise pas pour financer les emplois durables, outre la faiblesse des capitaux propres et l'endettement à moyen long terme qui n'est pas suffisant, il est nécessaire de prendre en considération le compte courant des associés qui abrite un montant de plus de 30.000 KDZD, certes le $FR < 0$ toutefois, nous ne pouvons pas prétendre à la déstructuration de la structure financière.

Sur l'exercice « 2019 », le FR à augmenter de plus de 227% passant de **(-) 41.878 KDZD** à **(+) 53.028 KDZD**, cela est due à une augmentation du poste impôts provisions et produits constatés d'avance de l'ordre de **48.725 KDZD**, aussi, sur le rapport CAC conformément aux dispositions de l'article 715 BIS 20, le CAC à informer la société de la nécessité de reconstitution de l'actif net afin d'assurer la continuité de l'exploitation, chose prise en considération sachant que l'entreprise à augmenter le Capital social à **72.500 KDZD** « 2020 ».

Sur l'exercice « 2020 », le FR évolue positivement de plus de 40%, atteignant **74.311 KDZD**, cette reconstitution est due à l'augmentation du capital social à **72.500 KDZD**.

- LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT :

LIBELLES	N	N-1	N-2	N/N-1	N-1/N-2
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	74 220 181	(-) 744 247	(-) 36 301 838	(-) 10.073%	(-) 98%

Le BFR de la société est négatif sur les exercices « 2018, 2019 » ou la somme des stocks et créances clients couvrent les dettes fournisseurs, à ce titre il y a à noter que le poste autres dettes sur l'exercices « 2019 » abrite plus de 57.000 KDZD représentant des apports en comptes courant des associés.

Toute fois sur l'exercice « 2020 » après le début de l'exploitation, nous constatons une augmentation considérable du BFR qui s'élève à plus 74.000 KDZD, ce montant peut être retraité dans le cas d'un blocage du Compte courant des associés par une Lettre d'antériorité de créance.

- LA TRESORERIE :

LIBELLES	N	N-1	N-2	N/N-1	N-1/N-2
TRESORERIE	91 617	53 682 632	(-) 5 576 773	(-) 100%	(-) 1.063%

Une trésorerie positive sur les deux derniers exercices ou le FR couvre le BFR, même si ce dernier a connu une baisse importante sur les deux derniers exercices il couvre cependant le Besoin en Fonds de Roulement.

12. ANALYSE DE L'ACTIVITE :

La situation financière de l'entreprise et ses besoins de financement d'investissement seront appréhendés à travers un ensemble de ratios dont les principaux sont présentés dans le tableau suivant :

LIBELLES	N	N-1	N-2	N/N-1	N-1/N-2
Chiffres d'affaire	71.575.736	23.713.444	0,00	202%	0%
VA	26.599.731	7.061.494	(-) 173.427	277%	(-) 4.172%
EBE	21.703.533	6.364.295	(-) 173.238	241%	(-) 3.753%
RN	(-) 9.350.473	(-) 10.904.816	(-) 777.181	14%	(+) 1.303%
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	27.776.556	12.455.084	0	-	-
CAF	18.426.083	1.550.268	(-) 777.181	-	-
CAF Cumulée	19.199.180	773.087	(-) 777.181		

- Chiffres d'affaires :

Le CA de la société ABC évolue positivement depuis l'entrer en exploitation de cette dernière, en « 2019 » il affiche un CA de 23.713 KDZD en « 2020 » un CA de 71.575 KDZD soit une évolution de plus de 202%, un taux de croissance important qui reflète le développement de la société.

- Production de l'exercice :

La production de l'exercice de l'exercice « 2020 » affiche un solde de 84.451 KDZD, nous constatons une production stockée de 12.876 KDZD en fin d'exercice.

- La valeur ajoutée :

Une valeur ajoutée en augmentation sur les deux derniers exercices, aussi le ratio VA/CA HT nous constatons une évolution positive de 30% en « 2019 » à 37% en « 2020 », nous renseigne sur le degré d'intégration de la société, la valeur ajoutée dégagée permet la rémunération du facteur travail, les redevances de l'état.

- Rotation des stocks :

L'analyse du ratio de rotation des stocks, nous permet de constater qu'il faut à l'entreprise 93 jours en moyenne afin d'écouler les stocks de la **ABC**, comparé à l'exercice 2019 ou le délai de rotation été à 78 jours, l'évolution est justifiée par une augmentation des volumes produits.

- **Délais clients :**

Une augmentation importante des délais de règlement client sur les deux derniers exercices, de 87 jours en 2019 à 137 jours en 2020 une évolution positive de plus de **57%**, due principalement à la pandémie COVID19 qui a impacté l'ensemble des parties sur l'exercice « 2020 ».

- **Délais fournisseurs :**

Un délai de règlement accordés par les fournisseurs en baisse de 75 jours en 2019 à 30 jours en 2020, là nous constatons la dépendance de la relation par rapport au fournisseur d'HDPE, suite à la pandémie COVID à la hausse du prix du pétrole le fournisseur à imposer des délais de règlement de plus en plus court, d'où la demande de la relation d'une ligne de crédit d'exploitation CREDOC REMDOC MP.

13. ANALYSE DE LA RENTABILITE :

- **L'Excédent Brut d'Exploitation « EBE » :**

Le EBE de la société a connu une évolution positive entre les deux derniers exercices « 2019, 2020 » de l'ordre de **241%**, en ce qui concerne le rapport EBE/CA ce dernier aussi, à connue une évolution positive de l'ordre de **13%**, aussi en valeur absolue l'EBE dégager est de **21.703.533 DZD**.

- **Le Résultat Opérationnel :**

Le résultat opérationnel de l'exercice « 2020 » affiche un solde négatif de l'ordre de **(-) 6.110.762 DZD**, certes la performance est nulle cela est traduit par des dotations aux amortissements relativement importante de l'ordre de **27.776.556 DZD**.

- **Le Résultat Net de l'exercice :**

Un résultat Net des deux derniers exercices déficitaires, ces résultats sont dus à des dotations aux amortissements relativement importante, toute fois le cœur de métier de l'entreprise est performant traduit par la hausse de l'EBE.

- **CAF :**

CAF	18.426.083	1.550.268	(-) 777.181	-	-
CAF Cumulée	19.199.180	773.087	(-) 777.181		

Une capacité d'autofinancement en nette augmentation sur l'exercice « 2020 » elle s'est élevée à 18.426 KDZD.

14. DETAIL DE LA LIGNE D'IMPORTATION :

Nature de l'importation	Nom Fournisseur	Pays	Mode de règlement	Montant DZD	Trimestre
Polyéthylène HDPE Pièces de rechanges	SACI SABIC	IT SA	REMDOC LC	11.750.000,00 DZD	4 ^e Trimestre 2021
Polyéthylène HDPE Pièces de rechanges	SACI SABIC	IT SA	REMDOC LC	18.250.000,00 DZD	1 ^e Trimestre 2021
Polyéthylène HDPE Pièces de rechanges	SACI SABIC	IT SA	REMDOC LC	19.250.000,00 DZD	2 ^e Trimestre 2021
Polyéthylène HDPE	SABIC	SA	LC	19.250.000,00 DZD	3 ^e Trimestre 2021
Polyéthylène HDPE	SABIC	SA	LC	7.500.000,00 DZD	4 ^e Trimestre 2021

Conclusion et analyse des résultats :

En ce qui concerne la demande de la Société **ABC** concernant les lignes de crédits d'exploitation pour financier, la banque est favorable pour la mise en place des lignes suivantes :

▪ EXPLOITATION :

- Ligne d'importation CREDOC/REMDOC : 18.000.000,00 DZD, margée à 100%, pour acquisition pièces de rechanges et matières premières.
- Découvert mobilisable relais margée à 20% à l'ouverture à du CREDOC/REMDOC relayer par découvert mobilisable à hauteur de 80% sur 03/06 mois.

Conditions :

- Engagement de centralisation du Chiffre d'affaires aux guichets de la banque ;
- Signature du billet à ordre.

Garantie :

- Caution hypothécaire 1^{er} rang, nantissement spécial du matériel, caution solidaire des associés, délégation assurances MRP, CAT-NAT.

Conclusion :

Le processus utilisé par la banque CPA pour octroyer un crédit à un client (entreprise) commence par l'application des règles prudentielles comme première mesure et les ratios réglementaires qui doivent être mis en place pour limiter les risques, après il vient la prise des garanties comme deuxième mesure préventive où nous avons cité les différentes garanties prises par la banque pour se protéger contre une perte pécuniaire et inattendue. Nous avons trouvé aussi l'analyse financière par le biais des différents ratios comme outils de gestion des risques (FRNG, BFR, TN...). Sans oublier la gestion des différents risques du crédit bancaire là où nous avons constaté que chaque risque a sa méthode de gestion propre à lui.

La gestion des risques n'est évidemment pas nouvelle, son existence coïncide avec celle de l'activité bancaire même. L'élément nouveau est la complexité croissante qui la caractérise, rendant ainsi le secteur plus vulnérable. Enfin dans l'ensemble, ce dernier souffre encore de quelques lacunes qui pourraient témoigner d'une certaine fragilité au niveau de leur structure de contrôle. Certes, les efforts consentis jusqu'ici témoignent d'une volonté commune et sans équivoque visant à mieux cerner les risques bancaires. Mais du fait que certaines entreprises n'ont pas d'états financiers ou les états financiers ne sont pas certifiés donc peu fiables. D'où la mise en place de nouvelles méthodes pour contourner ce problème d'états financiers est indispensable.

Bibliographie :

¹ Mimoun CHARQI, Droit Bancaire, édition Banque et entreprise, 2006, p24

² Bouyakoub Farouk, l'entreprise et le financement bancaire, édition Casbah, Alger, 2000, p.234

³ Cécile Kharoubi et Philippe Thomas, analyse du risque de crédit : banque et marchés, RB édition, Paris, 2016, p25

⁴ Vivien Brunel, Gestion des risques et risque de crédit, 2009, p4-5

⁵ Eric Manchon, Analyse bancaire de l'entreprise, Economica, 5ème édition, Paris, 2001, p 541